

Permis concernant la durée du travail octroyés

Permis de travail pour les jours fériés (art. 19 et 20a LTr)

- 13-001909 / 70207391
Pentair International Sàrl, 1003 Lausanne
Département Finance: clôture comptable annuelle et trimestrielle
(Europe, Moyen Orient et Afrique)
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
1 H, 2 F
01.08.2013–31.07.2016 (Nouveau permis)

Permis de travail de nuit et pour les jours fériés (art. 17, 19 et 20a LTr)

- 13-002177 / 54770719
Polygravia arts graphiques S.A., 1618 Châtel-St-Denis
Département impression offset, prépresse et reliure/ finition
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
13 H
01.11.2013–31.08.2015 (Modification)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) (art. 17 LTr)

- 13-002162 / 52293282
Heraeus Materials S.A., 1400 Yverdon-les-Bains
Maintenance: support technique de nuit pour le personnel de production
«Ligne Sylet».
Horaire indispensable pour des raisons techniques
1 H
12.10.2013–28.02.2015 (Nouveau permis)
- 12-001755 / 66876742
nilo Night Logistics, 1023 Crissier
Hub Crissier / LTH logistique: central de distribution pour la Suisse Romande,
réception et préparation de la marchandise
Besoin particulier de consommation
2 H
01.01.2013–31.12.2015 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 13-002165 / 52293282
Heraeus Materials S.A., 1400 Yverdon-les-Bains
Secteur production «Ligne Stylets»
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
14 H, 18 F
12.10.2013–28.02.2015 (Nouveau permis)

Permis de service de piquet (travail du dimanche) (art. 14 et 15 OLT 1)

- 13-002164 / 52293282
Heraeus Materials S.A., 1400 Yverdon-les-Bains
Dpt Maintenance: interventions lors de problèmes techniques
sur les installations de production «Ligne Stylets»
Horaire indispensable pour des raisons techniques
1 H
12.10.2013–28.02.2015 (Nouveau permis)

Permis de travail du dimanche (art. 19 LTr)

- 13-002171 / 45929737
Herold Fahrzeugvermietung GmbH, 1201 Genève
Location de voiture: Remise et préparation (contrôle et entreteint) des véhicules
Besoin particulier de consommation
1 H, 1 F
01.10.2013–31.03.2015 (Modification)

Permis de travail en continu (art. 24 LTr, art. 36 à 38 OLT 1)

- 13-001971 / 64601320
CIMO Compagnie industrielle de Monthey S.A., 1870 Monthey
Secteur Service des Energies VG: surveillance de la production /
distribution d'énergie pour le site chimique de Monthey
Horaire indispensable pour des raisons techniques et économiques
15 H
01.09.2013–31.08.2016 (Nouveau permis)
- 12-000684 / 61140649
Tamoil S.A., 1868 Collombey
Raffinerie secteur surveillance
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques
5 H
01.03.2012–28.02.2015 (Renouvellement avec modification)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Conformément aux art. 44 ss PA ces décisions peuvent être attaquées devant le Tribunal administratif fédéral, Kreuzackerstrasse 12, Case postale, 9023 Saint-Gall, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter les pièces sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (tél. 031 322 29 48).

29 octobre 2013

Secrétariat d'Etat à l'économie:

Direction du travail